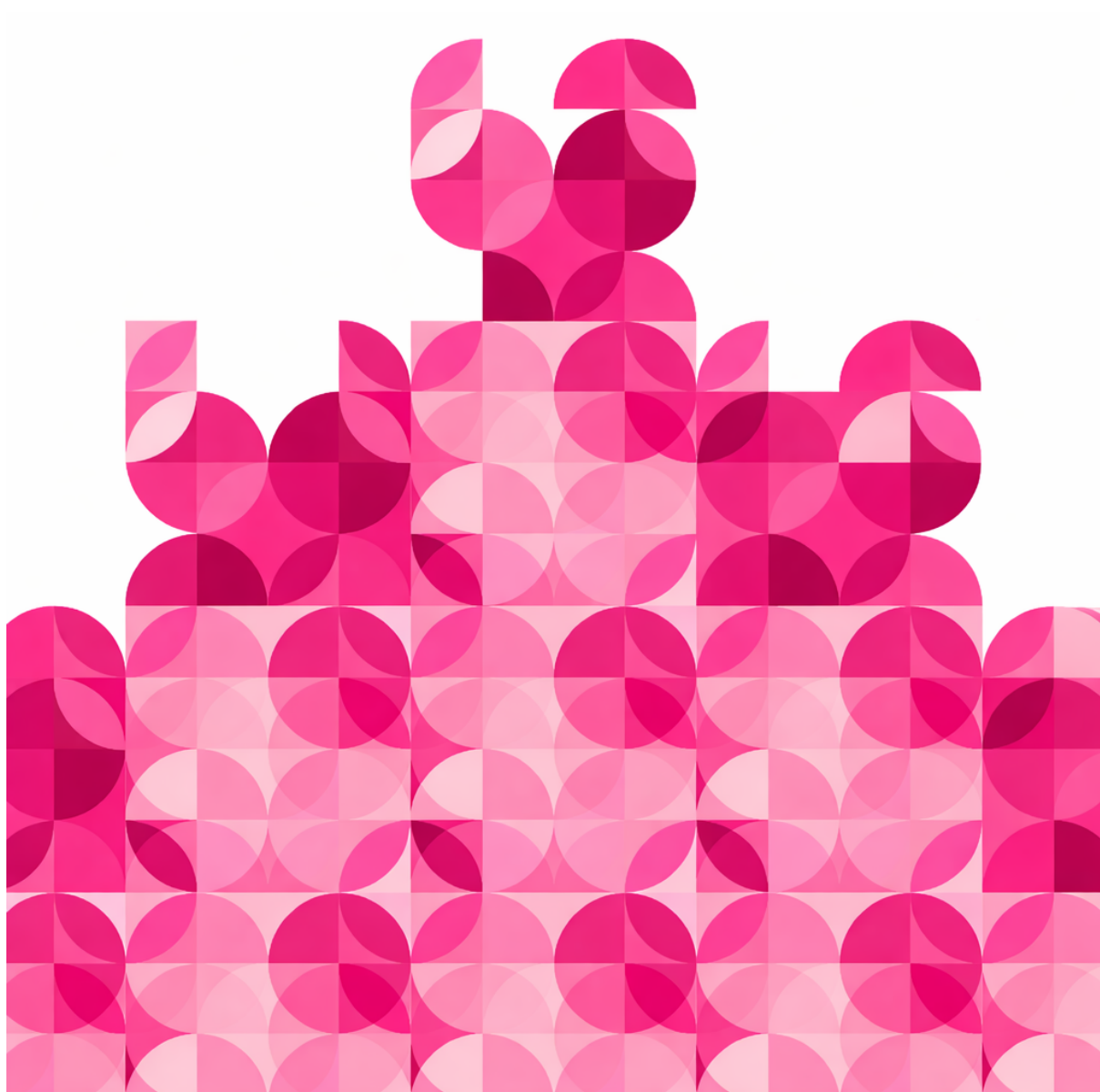


Formation Continue pour Médiateurs Familiaux

Aborder la sexualité des couples en médiation

Pourquoi ? Comment ?



Date

11 mai 2026

CONTENU

La sexualité constitue une dimension centrale du lien conjugal, bien qu'elle soit rarement abordée explicitement en médiation familiale. Pourtant, les blessures liées à l'intimité peuvent nourrir les conflits et fragiliser la relation.

À partir de la théorie des « trois cerveaux sexuels » du Dr Catherine Solano, cette formation propose de comprendre comment se construit la sexualité — entre pulsion, émotion et cognition — et d'explorer son impact sur les dynamiques conjugales.

Alternant apports théoriques, cas cliniques et temps réflexifs, la formation permettra aux médiateurs :

- d'identifier les enjeux liés à la sexualité dans les situations de médiation,
- de formuler des questions ajustées et respectueuses,
- de maintenir une posture professionnelle adaptée face à l'intime,
- de clarifier leurs propres limites.

L'objectif n'est pas de transformer la médiation en espace thérapeutique, mais d'outiller les professionnels pour accueillir, lorsque cela s'avère pertinent, une parole sensible avec éthique, discernement et sécurité.

OBJECTIFS

Permettre aux médiateurs familiaux d'intégrer la dimension sexuelle dans la compréhension des dynamiques conjugales et d'acquérir des repères théoriques et pratiques pour accueillir, voire susciter, lorsque cela est pertinent, une parole relative à la sexualité dans le respect du cadre de la médiation. L'objectif n'est évidemment pas de transformer la médiation en un espace sexothérapeutique.

PROGRAMME

Comprendre la construction de la sexualité au travers de :

- la théorie des « trois cerveaux sexuels » développée par Catherine Solano
 - le cerveau sexuel pulsionnel (force brute, archaïque avec une tendance rigide)
 - le cerveau sexuel émotionnel (émotions, affectivité,...)
 - le cerveau sexuel cognitif (volonté, choix, éthique, engagement, érotisme,...)
 - et l'identification des interactions possibles entre ces trois dimensions dans les conflits conjugaux
- l'impact possible d'effractions psychiques ou physiologiques (abus auditifs, visuels, tactiles) dans les trajectoires sexuelles et relationnelles.

Enclencher une réflexion autour du développement d'une posture professionnelle ajustée

- Formuler des questions claires, ajustées et non intrusives pour faciliter l'expression d'une parole intime

- Maintenir la « juste distance » entre accueil de la vulnérabilité et respect du cadre de la médiation
- Identifier nos propres réactions, limites, résonances personnelles face au thème de la sexualité
- Clarifier notre positionnement éthique lorsqu'émergent des situations sensibles.
- Distinguer ce qui relève du champ de la médiation et ce qui nécessite éventuellement une orientation vers un autre professionnel.

Renforcer la réflexivité professionnelle

- Observer la fréquence et les modalités d'apparition du thème de la sexualité dans notre pratique
- Analyser nos propres réactions et celles des médiés
- Situer nos limites personnelles sur le sujet

INTERVENANTES

Catherine Jongen est clinicienne sexologue, membre de la Société des sexologues universitaires de Belgique (SSUB), thérapeute de couples et conférencière. Elle est également Présidente et Fondatrice de l'ASBL Cœur-aCCord, association engagée dans la protection et l'accompagnement au développement de la vie relationnelle, affective et sexuée des mineurs. Son travail s'inscrit à l'intersection de la clinique, de la prévention et de la formation des professionnels. Elle accompagne les couples dans la compréhension des dynamiques affectives et sexuelles et intervient régulièrement auprès de publics professionnels sur les enjeux liés à la sexualité, au développement psycho-affectif et aux vulnérabilités.

Charlotte Van Ingelgem, médiatrice agréée en matières familiales, civiles, commerciales et sociales, formatrice.

MODALITES

DATE & DURÉE : 11 mai 2026 de 9.30 à 17.30 (Accueil 9.15)

ATTESTATION : Une attestation sera délivrée aux participants (6h de formation)

PRIX : 300 Euros tva . Comportant la formation, le matériel didactique et les pauses café * *Le prix ne doit en aucun cas être un frein. N'hésitez pas à nous contacter.*

LIEU : PMR Europe, Rue Dodonée 113, 1180 Bruxelles

PMR Europe est agréé par la Commission fédérale de médiation pour dispenser des formations permanentes. Une demande d'agrément est en cours.

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

**Date limite
d'inscription : 30
avril 2026**

Je verse la somme de 300 euros
en faveur du compte de
PMR Europe
IBAN BE42 0014 8113 7254
BIC GEBABEBB avec la mention :
Nom Prénom + IMME

A renvoyer par E-mail :
charlotte.vanangelgem@pmr-europe.com

A REMPLIR EN MAJUSCULES SVP

Nom :

Prénom :

Profession :

Firme :

Adresse :

Code Postal : Localité :

Tél :

Fax :

Email :

Gsm :

Coordonnées de facturation :

.....

.....

TVA n° :

J'ai pris connaissance des conditions générales
d'inscription et d'annulation ci-après et je les
accepte.

Date

Signature

CONDITIONS GENERALES

PMR Europe SRL
Rue Dodonée 113
1180 Bruxelles
T +32 2 344 53 70
F + 32 2 344 46 58
www.pmr-europe.com
T.V.A. BE 0866 413 205

L'organisation de nos formations nécessite un travail important qui n'est pas répercuté sur le prix de celles-ci. Dans ce contexte, nous attirons votre attention sur les conditions suivantes applicables à votre inscription :

- Si un minimum de participants n'est pas réuni pour un groupe de formation, nous nous réservons le droit d'annuler la formation avec remboursement de votre participation.
- L'inscription n'est définitive qu'à la réception du paiement, lequel doit intervenir au plus tard à la date limite d'inscription indiquée sur le formulaire concerné.
- Dès réception du paiement, l'inscription à la formation est définitive : aucun remboursement ne sera effectué sauf en cas d'annulation de notre part.
- L'attestation de participation à la formation sera délivrée sur base d'une participation effective à toute la formation.

Le paiement doit être effectué au crédit du compte de PMR Europe n° 001 4811372 54, avec la mention de votre nom et du code de référence de la formation choisie.

Vu le caractère interactif de nos formations, le nombre de participants est limité. Nous vous conseillons donc de ne pas attendre la date limitée d'inscription pour vous inscrire.

Les inscriptions seront enregistrées dans l'ordre de leur réception, sachant que seul le paiement rend l'inscription définitive. Si vous souhaitez une facture, vous pouvez l'indiquer sur le formulaire avec l'adresse de facturation. Le cas échéant, veuillez indiquer votre numéro de TVA. Vous recevrez la confirmation de votre inscription dès réception de votre paiement.

Les cours se donnent à Bruxelles, dans nos bureaux (Rue Dodonée 113 à 1180 Bruxelles), ou à tout autre endroit que nous déterminerions en fonction des besoins. Dans le cas où le nombre de places disponibles pour une formation serait atteint au moment où nous recevons votre inscription, nous vous en aviserions sans retard. Dans ce cas, le montant versé de votre inscription vous sera remboursé ou sera reporté pour une autre formation de votre choix, à votre convenance.